Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 056-215600479-20260629-DEL2641-DE

COMMUNE DE CREDIN

N° réf : DEL2641

OBJET :

Convention de partenariat Familles Rurales de Rohan-Crédin

Nombres de membres

en exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Vote
Votants : 13
Pour : 13
Contre :
Abstention :0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 29 juin à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur Daniel AUDO, Maire.

PRESENTS : AUDO D, JEHANNO M-T, LE LAYO B, LE BOUCHER N, LE BOULH C, DENECE N,LE FRESNE B,JEHANNO R,DECORTE A, POTEL M, PÉRESSE A, ALLANIC JM,NIKOLOVSKI J

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR :

ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR :JEGONDAY J, LENET K,

Secrétaire de la séance : Jordan NIKOLOVSKI

Date de la convocation **:** 22 juin 2026

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du projet de convention proposé par l'association Familles rurales de Rohan-Crédin dans le cadre du partenariat enfance jeunesse sur le territoire des communes de Rohan et Crédin.

Cette nouvelle convention tient compte notamment du changement de nom de l'association et de l'intégration de l'espace de vie sociale. Elle a pour vocation de définir les conditions de partenariat entre nos deux communes et l'association Familles Rurales de Rohan.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet de convention présenté.
- Dit que cette convention prendra effet à compter du 1er septembre 2026
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CREDIN 56 Morbihan